



**PROCES VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 17 DECEMBRE 2018**

CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE :

- Madame Peggy BERTHIOT, présente
- Monsieur Hervé BRUYERE, présent
- Monsieur Joël COPIN, présent
- Monsieur Yves COUTAGNE, présent
- Monsieur Thierry GOLDI, présent,
- Madame Christelle GRASSI, absente (procuration donnée à Nicolas SCHOUTITH)
- Monsieur Alain LINGER, présent
- Monsieur Frédéric MARIN, présent
- Monsieur Franck MELOTTE, absent,
- Madame Marie-Dominique PAROT, présente
- Monsieur Nicolas SCHOUTITH, présent
- Madame Karine TANNEUR, absente (procuration donnée à Thierry GOLDI)
- Monsieur Gérard VENITUCCI, présent.

L'ORDRE DU JOUR, FIXE PAR LA CONVOCATION EN DATE DU **13 DECEMBRE 2018**, EST LE SUIVANT :

- 1 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - RÉAJUSTEMENT BP 2018
- 2 - INFORMATIONS

Pour la présente séance, la présidence est assurée par Monsieur Hervé BRUYERE, Maire et le secrétariat par Mr GOLDI Thierry,

nombre de pages du Procès-verbal de séance (y compris celle-ci) : 2

1 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - RÉAJUSTEMENT BP 2018

Le conseil Municipal, par délibération, décide, à l'unanimité (12 voix pour) de rectifier le budget primitif 2018, suivant le tableau ci-dessous :

Objets : RÉAJUSTEMENT BP 2018

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
611 (011) : Contrats de prestations de servi	15 000,00		
6411 (012) : Personnel titulaire	-15 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

2 - INFORMATIONS

Mr Hervé BRUYÈRE informe l'ensemble du conseil municipal que Orange prévoit le déploiement de la fibre sur la commune de Bretenière avant fin 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 00.